

# COMITE DES ECHECS DU BAS-RHIN

(Ligue des Echecs du Grand Est)

Agréé « Jeunesse et Sport » et « Conseil Départemental du Bas-Rhin »

Site internet : [www.echecs67.com](http://www.echecs67.com)



## Phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière

Informations et inscriptions - Saison 2018-2019

La phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière pour le département du Bas-Rhin est organisée par le Comité des Echecs du Bas-Rhin (CEBR) le dimanche 14 octobre 2018. La compétition se déroule à la salle Prévôtale, Cour du Château 67310 WASELONNE. Sandwichs et petite restauration sur place.

### Déroulement de la compétition

Quatre phases : départementale, interdépartementale, interrégionale et nationale.

3 rondes à la cadence de 50min + 10s/coup. Les résultats sont homologués pour le classement Elo national et FIDE pour les parties entre joueurs de -1600 Elo.

Le tour départemental est qualificatif pour le tour interdépartemental (une équipe qualifiée toutes les quatre équipes participantes). Même système pour la qualification de la phase interdépartementale vers l'interrégionale. Deux équipes en interrégionale seront qualifiées pour la finale nationale.

### Horaires

Pointage dimanche 14 octobre de 9h00 à 9h30.

Rondes le dimanche 14 octobre à 10h00, 13h30, 15h45.

Fin à 18h00.

**Date limite d'inscription** : samedi 13 octobre à 12h00.

### Renseignements et inscriptions

Le règlement est consultable sur le site [www.echecs67.com](http://www.echecs67.com)

Montant de l'inscription : 15 € par équipe.

Inscriptions et renseignement par e-mail à [cemossig@yahoo.fr](mailto:cemossig@yahoo.fr)

Ou auprès de Didier CARBIENER – 06 81 46 25 26

12 rue des Comtes de la Roche 67310 SCHARRACHBERGHEIM

✂-----

### BULLETIN D'INSCRIPTION – Coupe Jean-Claude Loubatière

Nom de l'équipe :

Capitaine :

Club :

Capitaine :

Email :

Tél :

Adresse :

**Bulletin à envoyer avant le 08 décembre à Didier CARBIENER – 12 rue des Comtes de la Roche 67310 SCHARRACHBERGHEIM**

**Le paiement de 15€ se fait par virement bancaire vers le compte bancaire du CEBR ou lors de l'AG du CEBR par chèque à l'ordre du « CEBR »**